

Les grandes orientations et les axes d'actions à mener : synthèse des travaux effectués dans les différentes réunions de la commission.

7 axes d'action sont ressortis :

- 1-Renforcer les compétences sur le territoire Maurienne.
- 2-Renforcer les services d'accompagnement aux entreprises.
- 3-Articuler industrie/tourisme en zone de montagne.
- 4-Favoriser les projets dormants et innovants.
- 5-Identifier les filières dans le territoire liées aux énergies nouvelles et renouvelables.
- 6-Valoriser l'aménagement du territoire en lien avec la ligne ferroviaire.
- 7-Fédérer le territoire au niveau économique et social par l'image de la vallée ainsi qu'avec l'aide d'un élément fort de communication : le très haut débit.

Axe 1 : Renforcer les compétences sur le territoire Maurienne.

Pour maintenir et développer l'activité économique et sociale au niveau du territoire, cela suppose de détecter en amont les besoins de formation dans le territoire et les entreprises, mais aussi de les accompagner.

Propositions d'actions :

- *Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau territorial, en partenariat avec le CTEF
- *Détecter les besoins en formation.
- *Développer et mettre en place des outils logistiques appropriés

Axe 2 : Renforcer les services d'accompagnement aux entreprises.

Identifier les besoins de conseil aux entreprises afin de mutualiser les actions en matière de services aux entreprises.

Propositions d'actions :

- *Elargir et renforcer le rôle d'assistance conseil aux cédants d'entreprises
- *Définir des actions mutualisées en particulier en matière de ressources humaines
- *Développer des échanges entre les entreprises de la vallée et avec l'extérieur sur des sujets opérationnels et bien identifiés.

Axe 3 : Articuler industrie/tourisme en Zone de montagne.

Engager la recherche de projets innovants afin d'associer montagne/tourisme/industrie.

La pluriactivité et la saisonnalité doivent être intégrées dans la démarche

Propositions d'actions :

*Identifier et développer les niches d'activités sur la Maurienne.

*Expérimenter la mise en place d'un « cluster territoire Maurienne » liant industrie/tourisme en Zone de montagne.

*Soutenir toutes les actions favorisant la pérennité et la diversité de l'emploi selon les saisons.

Axe 4 : Favoriser les projets dormants et/ou innovants.

Répertorier les savoir-faire et les compétences des entreprises de la vallée afin de détecter en amont celles ayant des projets potentiels.

Propositions d'actions :

*Réaliser la cartographie des compétences et des savoir-faire des entreprises qui ont des projets potentiels.

*Mettre en place un dispositif du type ARDAN qui a été expérimenté afin d'étudier la faisabilité des projets identifiés.

Axe 5 : Identifier les filières dans le territoire donc celles liées aux énergies nouvelles et renouvelables.

S'engager à partir des filières existantes qui ont des savoir-faire spécifiques (par exemple métallurgie) et/ou performants dans le domaine des énergies renouvelables (filière bois, géothermie, hydraulique, solaire...)

Propositions d'actions :

*Accompagner les entreprises existantes qui ont des compétences et favoriser l'implantation d'entreprises dans les filières qui ont un lien avec le territoire.

*Développer l'éco-construction et l'éco-rénovation.

*Inciter l'ensemble des acteurs à rechercher un développement novateur

Axe 6 : Valoriser l'aménagement du territoire en lien avec la ligne ferroviaire.

Etudier dans le cadre de l'aménagement du territoire les effets et l'impact par rapport à la création de la gare internationale de St Jean de Maurienne.

Propositions et actions :

*Réaliser un schéma de cohérence territoriale (SCOT) .

*Mettre en place un coordonnateur afin d'animer au plus près du territoire des actions à mener sur le foncier, l'immobilier et la gestion de l'espace.

*Améliorer la desserte du territoire dans le cadre de cette mobilité nouvelle.

Axe 7 : Fédérer le territoire au niveau économique et social par l'image de la vallée ainsi qu'avec l'aide d'un élément fort de communication : le très haut débit.

Equiper en priorité le territoire de l'outil du très haut débit qui permettra de fédérer la vallée dans sa dimension économique et sociale.

Proposition d'action :

*Réactualiser l'argumentaire existant et compléter l'étude de besoins dans le cadre de la connectique vallée.

*Faire figurer la Maurienne au premier rang des zones à équiper dans le cadre du schéma départemental

Axe 8 : Favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles

La Maurienne doit mieux se faire connaître et se doter de moyens d'accueil pour les candidats à l'installation

Propositions :

* Assurer la promotion de la vallée.

*Faire connaître les entreprises de la vallée au monde extérieur, aux étudiants, aux touristes...

*Mettre en place une stratégie de mise à disposition d'immobilier industriel

*Améliorer l'environnement des entreprises (transport, offre de travail du conjoint, logement...).

Les animateurs Michel Bailly et Christian Vanin